UNIVERSITÉ D'ARTOIS

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence Sciences de la vie

Niveau d'étude visé
BAC +3

ECTS
180 crédits
crédits

Durée
3 ans

Composante
FACULTÉ DES SCIENCES

Langue(s) d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Biologie, biochimie
- Sciences de la Vie et de l'Environnement
- Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles
- Sciences de la Vie et de la Terre

Présentation

Objectifs

La licence Sciences de la Vie est structurée autour de 3 compétences : C1 : Mener une démarche expérimentale / C2 : Exploiter des données scientifiques / C3 : Construire son projet professionnel. Ainsi, lors de son cursus, l'étudiant acquiert les connaissances de base dans les domaines des Sciences de la Vie et développe aussi la capacité à concevoir, mettre en œuvre et analyser des expériences scientifiques du domaine (C1) ainsi que la capacité à recueillir, organiser, analyser et interpréter des données scientifiques pertinentes et à les présenter en tenant compte des règles d'éthiques et de déontologie (C2). Parallèlement, la Licence est structurée pour favoriser la réussite et prépare chaque étudiant pour sa future insertion professionnelle. En effet, l'étudiant est accompagné dans la définition de son projet professionnel et est amené, lors d'un stage en milieu professionnel en L3, à vivre une expérience concrète dans son domaine d'intérêt afin d'affiner son projet professionnel en fonction des réalités de terrain (C3).

.

Savoir-faire et compétences

LCeR
Licences Compétences en Réseau

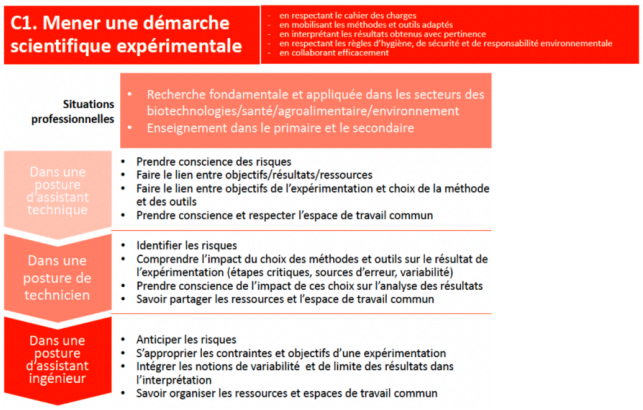

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

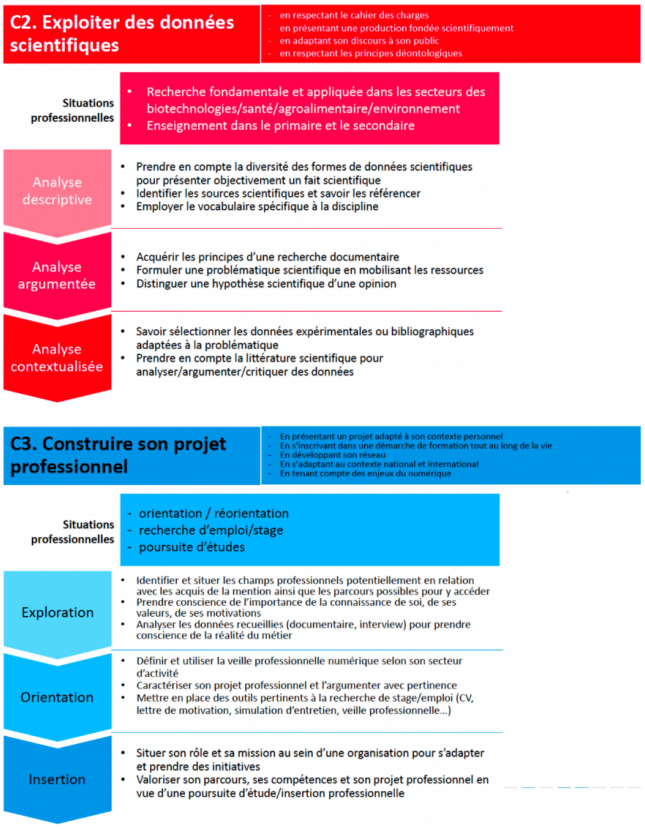

Dimension internationale

* Selon les facultés/IUT et les formations ciblées : Possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaitre les possibilités d'échanges www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-etranger.

* Cette formation est **ouverte** à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements.
Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération. Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaitre le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.
Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Étudier à l'Université d'Artois http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-Universite-d-Artois.

Les + de la formation

* Formation proposant, en première année, des aménagements adaptés (Oui Si Renfort, Oui Si Préparation Licence) favorisant la réussite de tous les étudiants.
* Contrôles continus réguliers facilitant la transition Lycée-Université
* Préparation à l'insertion professionnelle : construction du projet professionnel, mise en situation en contextes professionnels, Stages (4 semaines en L3)
* Anglais à tous les semestres
* La licence Sciences de la Vie est une Licence Accès Santé (L.AS). Elle offre donc à ses étudiants la possibilité d'accéder en 2ème année des études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie) à l'Université de Picardie Jules Verne.

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :
Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.
https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap

Plus d'informations : https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489

Stages

Stage : Obligatoire

Admission

Conditions d'admission

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires ou équivalent.

FORMATION CONTINUE
La Licence est ouverte aux salariés ou demandeurs d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.
Contact : Tél. 03 21 79 17 07 - fcu-fare-lens@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.
Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Inscription via la plateforme Parcoursup pour les **lycéens qui préparent le baccalauréat et les étudiants déjà titulaires du baccalauréat qui souhaitent se réorienter.**

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Et après

Poursuite d'études

Au terme de la 2e année, il est possible d'opter pour :

* une Licence Professionnelle, parmi celles de l'Université d'Artois : Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement - parcours Responsable d'exploitation des industries du recyclage / Aménagement paysager : conception, gestion, entretien - parcours Eaux pluviales et aménagement durable de l'espace / Valorisation des agroressources - parcours Valorisation des agroressources végétales / Industries agro-alimentaires Biotechnologie et génie des procédés appliqués aux boissons / Métiers de la santé : nutrition, alimentation - parcours Nutrition appliquée / Qualité, hygiène, sécurité, santé et environnement - parcours Analyse et prévention des risques en industrie.
* une école d'ingénieur

Au terme de la 3e année, il est possible d'opter pour un Master dans les domaines de la Santé, de l'Environnement ou de l'Agroalimentaire.

* Master « Nutrition et Sciences des Aliments »

Débouchés : Cadres de l'industrie alimentaire travaillant dans la gestion de production, dans l'Assurance Qualité ou dans la Recherche et Développement.

* Master « Toxicologie et Eco-toxicologie »

Débouchés : Cadres de laboratoires privés en Recherche et Développement dans les secteurs pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire, des biotechnologies. Cadres en Agences publiques (ANSES, ANSM, INVS, INERIS,…) et bureaux d'études dans les domaines de la sécurité sanitaire et de la santé.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

* Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation, et de la Formation » 1er et 2nd degré.

Débouchés : Professeur des écoles, Conseiller Principal d'Éducation, Professeur de collège et lycée, Professeur de lycées technologique ou professionnel.

L'obtention du grade de master peut ouvrir vers un doctorat permettant notamment d'exercer le métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur.

Insertion professionnelle

Secteurs professionnels : agroalimentaire, enseignement, environnement, santé

À Bac +3 : ingénieur d'études dans le service public, assistant ingénieur dans les entreprises de l'agroalimentaire, la santé et la pharmacie, de l'environnement, la chimie, la cosmétique, les biotechnologies ; encadrant dans les domaines de la veille technologique, de l'information scientifique et technique ; technico-commercial

Infos pratiques

Autres contacts

Responsable Licence Sciences de la Vie
Valérie Buée, Maître de Conférences, Responsable Licence Sciences de la Vie
valerie.buee@univ-artois.fr - 03 21 79 17 12

Service scolarité :
03 21 79 17 44

Campus

Campus de Lens - Faculté

En savoir plus

Page web de la licence Sciences de la Vie
https://www.sciences.univ-artois.fr/licence-sciences-de-la-vie

Découvrez les parcours en Sciences de la Vie en vidéo
https://artoistv.univ-artois.fr/jpo-2025/video/6279-jpo-2025-les-parcours-des-sciences-de-la-vie/

Référentiel RNCP : 24530

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025

Programme

Organisation

La licence Compétences en Réseau mention Sciences de la Vie est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant suivant un référentiel de compétences.

Chaque compétence est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

La formation est organisée sur six semestres. Les deux premiers sont fortement mutualisés avec les licences Chimie et Physique,Chimie (possibilité de bifurquer vers l'une ou l'autre des licences à la fin du premier ou du deuxième semestre).

La licence Sciences de la Vie est une Licence avec option Accès Santé (L.AS), . Elle offre donc à ses étudiants la possibilité d'accéder aux études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie) via un concours spécifique organisé en partenariat avec la faculté de médecine de l'UPJV.

La Licence mention Sciences de la Vie oriente progressivement vers trois Parcours :

* Biologie-Biochimie (BB)
* Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
* Sciences de la Vie et de l'Environnement (SVE)
* Dès la première année, il est également possible d'intégrer le Parcours Préparatoire au professorat des Écoles (PPPE) adossé à la Licence Sciences de la Vie.

Toutes les informations concernant la formation et ses débouchés sont accessibles sur le site : www.sciences.univ-artois.fr/sciences-de-la-vie

Biologie, biochimie

Sciences de la Vie et de l'Environnement

Licence avec option Accès Santé - L.AS

Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles

Sciences de la Vie et de la Terre

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 janvier 2025